

Inscriptions pour les Trélazéens (prévoir justificatif de domicile): Le mardi 5 septembre de 15h00 à 19h30 à la caisse de la piscine Inscriptions personnes hors commune (sous réserve de places disponibles): le jeudi 7 septembre de 16h à 19h à la caisse de la piscine

Pas d'inscription par téléphone - Paiement à l'inscription

Les cours sont organisés par cycles de 10 séances. En cas de désistement les cours sont complétés en cours d'année par ordre de d'inscription sur la liste d'attente.